

A mon avis, nous pourrions avec profit effectuer des dépenses dans le domaine de la géologie maritime. Sans aucun doute, nous pourrions suivre l'exemple de l'Australie: préparer des profils de notre plateau continental et procéder aux carottages voulus, de façon à déterminer non seulement en quoi consiste le lit de la mer, mais la quantité des ressources et leur emplacement. Quand, au cours des prochaines 70 ou 75 années, il deviendra peu rentable, compte tenu de la pollution, de nous livrer à l'extraction minière sur terre, il vaudra mieux alors être prêts à nous tourner du côté de la mer et des ressources qu'on trouvera dedans et au-dessous. Pour les Canadiens, les profondeurs de l'océan offrent tous les défis d'une deuxième frontière, étant donné surtout que, jusqu'ici, nous ne nous sommes pas occupés de la maîtriser et de la comprendre. Tant que nous n'oserons que grignoter ses ressources, je crains que nous ne restions sur notre faim.

De grands progrès technologiques s'accompliront pendant les années 70, en préparation des années 80, alors qu'on réussira sans aucun doute à maîtriser les profondeurs de 20,000 pieds au-dessous du niveau de 2,000 pieds auquel notre technologie nous permet actuellement d'œuvrer. Il serait inexcusable de notre part d'avoir à compter sur la technologie d'autrui dans les années 1980. L'enjeu est plus grand pour nous que pour la plupart des pays. Si nous avons trouvé difficile de maîtriser efficacement nos ressources terrestres, comment pouvons-nous espérer maîtriser efficacement nos ressources sous le lit de l'océan sans une aptitude démontrée et nettement canadienne.

Que dire du facteur coût? C'est indiqué clairement dans le rapport du Conseil des Sciences. Il préconise une augmentation de nos dépenses de façon que dès les années 1980, nos investissements seront de l'ordre de 300 millions de dollars. J'appuie cette proposition. Chose assez surprenante, le calcul que j'ai fait il y a un an ne s'écarte des chiffres du Conseil des Sciences pour 1980 que de 15 millions de dollars. Une des choses qui devrait nous inquiéter, si nous acceptons cette proposition après une étude minutieuse, est ceci: nous devons nous assurer que les moyens mis en œuvre, s'ils le sont réellement, seront soutenus. J'imagine que le Conseil des Sciences appuierait cette idée, même s'il n'en parle pas expressément dans son rapport.

Un départ trop ambitieux pourrait décourager les efforts sporadiques à la fin des années 70. En d'autres termes, il faudrait que toute recherche entreprise soit acceptable au gouvernement en fonction de ses priorités et puisse être financée à long terme sans conteste. A mon avis, le programme ne doit pas faire l'objet de réductions annuelles, ou d'augmentations, quant à cela. Il doit être stable. Les savants en cause doivent toujours savoir où ils vont, dès le début. A l'heure actuelle, je le répète, nous n'avons pas d'objectifs nationaux, même s'il est à espérer que le rapport du groupe d'étude du Conseil des Sciences du Canada et les recommandations de ce rapport s'imposent d'eux-mêmes au gouvernement du pays, et que nous ne perdrons pas de temps à mettre sur pied l'organisme qui traduira en programmes réels le rapport du Conseil des Sciences, qui porte sur des questions urgentes.

Je l'ai dit et je le répète, nous devons définir clairement des politiques judicieuses afin de savoir comment traiter ces ressources dès 1980. Monsieur l'Orateur, je dis

[M. Forrestall.]

aux députés et au gouvernement qu'attendre à 1990 sera trop tard, car à ce moment-là, les empiètements d'autres pays intéressés au milieu marin seront tels que nous serons des régulateurs de politique plutôt que des exploitants de ressources. Engager moins de 4 p. 100 de notre produit national brut dans l'exploitation des ressources de la mer, ce n'est pas suffisant. En misant sur une augmentation contrôlée, on peut dire que les fonds à cette fin seraient plutôt de l'ordre de 1 p. 100 de notre produit national brut en 1980. L'apport dont je parle ici ne concerne que les frais du gouvernement, non ceux du ministère de la Défense nationale, qui a des objectifs militaires en vue, ni ceux des universités et du secteur privé, dont les diverses contributions nous permettront de mieux connaître le milieu marin. Une étude approfondie s'imposera quand à la répartition de la recherche pure et de la recherche expérimentale entre le secteur public et le secteur privé. A l'heure actuelle, nous dépensons environ 8 millions de dollars par année pour des travaux de recherche expérimentale sur les ressources de la mer et de 22 à 23 millions de dollars pour la recherche scientifique proprement dite et l'exploration. Ces 30 millions de dollars ne comprennent pas le coût des navires ou autres installations.

D'après moi, monsieur l'Orateur, nos dépenses dans ce domaine devraient s'établir à environ 50 millions de dollars par année vers 1975, tandis que vers 1980, elles devraient être, je le répète, de près de 300 millions de dollars. D'ici là, la réalisation de projets pratiques devrait être bien avancée grâce auxquels, à l'entrée des années 1980, le Canada aura non seulement le contrôle de l'exploration de la mer, du sol et du sous-sol marins, mais également celui de l'exploration de ses ressources marines. Je félicite de ses travaux le Conseil des Sciences du Canada. J'espère qu'on diffusera le plus largement possible les documents d'étude relatifs au rapport n° 10. Je les approuve pleinement dans ce programme recommandé au gouvernement et à tous les députés.

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, je serai bref car je sais que les députés tiennent à voter sur cette question.

Des voix: Bravo!

M. Comeau: Je veux leur en laisser la possibilité. J'estime que la motion du député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall), concerne un des sujets les plus importants soumis à la Chambre depuis deux ans que j'en fais partie. Bien qu'en cas d'acceptation, elle concernerait l'ensemble du Canada, elle permettrait de rendre plus viables et plus autonomes les provinces de l'Atlantique. Nous n'avons pas encore accordé assez d'importance à nos ressources, à nos richesses minérales surtout, dans les provinces atlantiques. Voilà pourquoi la mise en train d'un programme de ce genre est si essentielle.

• (5.20 p.m.)

Le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) me dit que cette motion figure au *Feuilleton* depuis 1967, soit plus de trois ans. Il est honteux que cette question n'ait pas été débattue plus tôt, vu que le Conseil des Sciences du Canada a publié un rapport à ce sujet la semaine